



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Recu le

Rés
2
Mor
be



19016757

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0641.652.822

Dénomination

(en entier) : **HOORTA PHARMA**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : RUE THEODORE VERHAEGEN 196-202

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **TRANSFERT SIEGE SOCIAL**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} janvier 2019 accepte à l'unanimité le transfert du siège social à 1060 Saint-Gilles, Chaussée de Waterloo 208 à partir de ce jour

Julius Suh Niba

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature